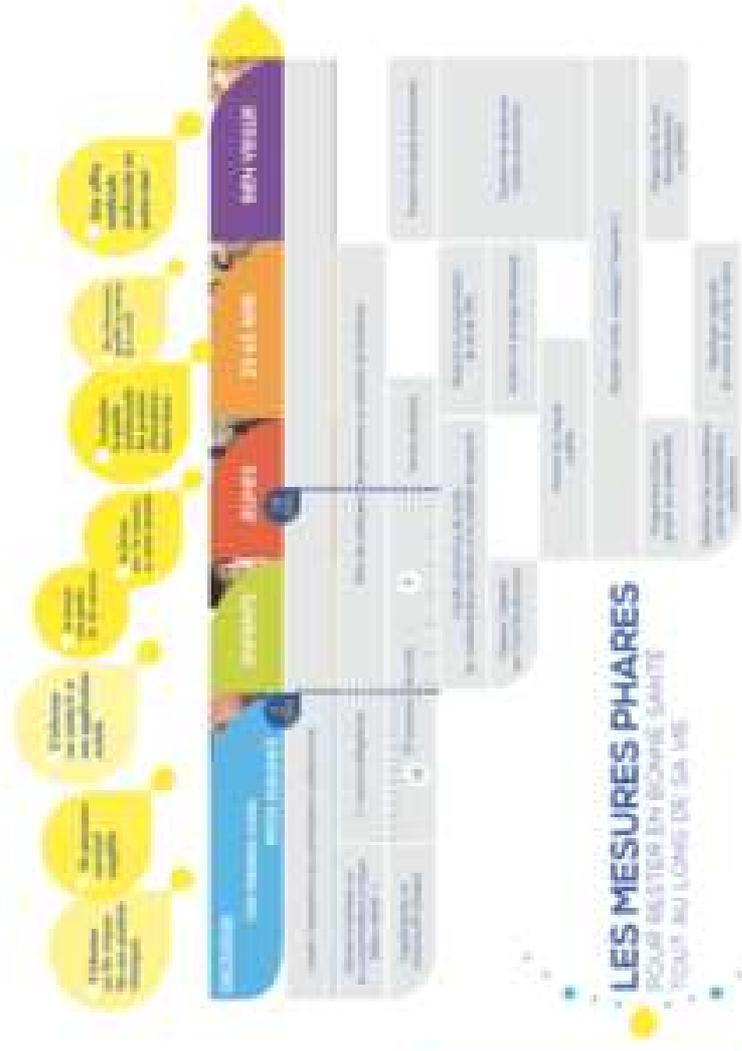


Depuis, une priorité nationale



Une ambition forte

- Positionner les **GHT** comme **l'un des acteurs moteur pour impulser les politiques de santé publique** et faire de **FHF PREVENTION**, un label reconnu et d'appui pour accompagner les acteurs de terrain en matière de Prévention en santé, considérée comme le parent faible de notre système de santé (OCDE, 2015).

Les acteurs désignés par la FHF sont issus des secteurs sanitaires et médico-sociaux.

Découvrez la plateforme
de propositions
de la Fédération
Hospitalière de France
pour 2017-2022

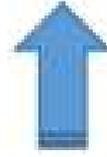


Pour en savoir plus,
rendez-vous sur www.fhf.fr

Plateforme présidentielle Clé de déverrouillage #2



Découvrez la plateforme
de propositions
de la Fédération
hospitalière de France
pour 2017-2022



Valoriser
l'engagement des
GHT en matière de
prévention en
santé sur les
territoires

Soutenir et
accompagner les
GHT souhaitant
s'inscrire et/ou
développer des
actions
permettant de
renforcer la
prévention en
Santé

Sensibiliser et
fédérer les acteurs
du territoire
autour des enjeux
de Prévention

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur www.fhf.fr

Pour faire reconnaître la légitimité naturelle des GHT à porter les enjeux de santé publique

- qui sont aux avant-postes des politiques de santé publique de par leur ancrage de proximité et leur maillage territorial
- qui disposent d'une forte capacité à animer une politique globale de PREVENTION sur un territoire donné du fait de l'accueil continu des populations dans son ensemble d'un bassin de vie (patients, d'usagers, de familles, ou d'aidants)

Objectif n°1 :
Valoriser
l'engagement des
GHT en matière de
prévention en
santé sur les
territoires

Objectif n°2
Soutenir et accompagner les GHT souhaitant s'inscrire et/ou développer des actions permettant de renforcer la prévention en Santé

Pour disposer des retours d'expériences, partager et relayer les bonnes pratiques

- en identifiant et en valorisant les projets généralisables ;
- en créant un environnement favorable pour accompagner leur déploiement ;
- en encourageant les actions et les investissements dans le champ de la Prévention, comme un facteur clé d'un parcours de soin réussi.

Pour intégrer la prévention dans la logique de responsabilité territoriale et populationnelle

Objectif n°3 :
Sensibiliser et fédérer les acteurs du territoire autour des enjeux de Prévention

- en favorisant la construction de parcours de prise en charge globale comprenant la Prévention comme un des temps clé d'un parcours réussi
- pour positionner les GHT au-delà du champ du curatif « *la France soigne bien mais prévient mal* » dans une *approche complémentaire et d'ouverture avec la Ville et le médico-social*

ACCOMPAGNER LA PRIORITÉ NATIONALE : LA PRIORITÉ DE LA FHF





AXES OPÉRATIONNELS

- 1- Identifier les maladies chroniques et les modalités d'une prévention secondaire portée par les établissements et les GHT.
- 2- Proposer des parcours de soin incluant une thématique prévention identifiée
- 3- Travailler de concert avec la médecine de ville et les patients
- 4- Identifier des partenariats constructifs permettant d'élargir le champ d'action du dispositif de prévention et l'innovation (Sport, Alimentation, Addictions....)
- 5- Rendre lisible le financement de la prévention en l'incluant dans le parcours de soin et en en fléchant la destination
- 6- Accompagner la priorité nationale